



Maison de Jeannette

51 rue de la Garousserie - Les Granges
17400 Saint-Jean-d'Angély
06 56 71 44 74 - 05 46 32 03 20
charente-maritime@maisons-paysannes.org
(ouvert le mercredi après-midi)

**L'écho de la
Maison de Jeannette**

Journal de la délégation 17 - N° 1 - mars 2020

Assemblée Générale du 02 février 2020



Thézac : Maison en attente de restauration.



De gauche à droite :
Mme Nathalie LAMBERT, Présidente MP17.
Mme Pierrette MEUNIER, Trésorière MP17.
Mme de ROFFIGNAC, Conseillère Départementale,
et l'assistance attentive.

Calendrier 2020

Maison de Jeannette :

C.A. : 10 mars, 14 mai, 27 août, 12 nov.

Sorties :

- 26 avril : Gourvillette et Massac.
- 7 juin : Talmont-sur-Gironde et Le Fâ.
- 11 octobre : Saint-Dizant-du-Gua.

Stands :

- 27/28 juin : Journées du Patrimoine de Pays.
- 19/20 sept.: Journées Européennes du Patrimoine.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION:

**Ne pas oublier de renouveler votre
adhésion pour l'année 2020,
si ce n'est déjà fait.**



Intervention de M. Omer BAUDRY qui présente un diaporama sur les cheminées dans les maisons paysannes autour de Saujon.

BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON
Simplicité, authenticité, fidélité, économie.

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Association de sauvegarde Loi du 1^{er} juillet 1901
reconnue d'utilité publique
8 Passage des Deux-Sœurs - 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63
Courriel : contact@maisons-paysannes.org
www.maisons-paysannes.org

UNE ACTION CONCRÈTE
POUR RESTAURER, ENTRETENIR
ET PROTÉGER NOS MAISONS
ET NOS PAYSAGES RURAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE M.P.F.17 DU 02 FÉVRIER 2020 à MEURSAC

COMPTE RENDU

L'Assemblée Générale est ouverte à 10h15.

Mme Nathalie LAMBERT, Présidente, remercie les personnes présentes, excuse les personnalités régionales qui n'ont pu être présentes : M. Daniel LAURENT, sénateur et M. BUSSEREAU, Président du Conseil Départemental (représenté par Mme de ROFFIGNAC).

Treize adhérents nous ont fait part de leur absence et nous ont envoyé des pouvoirs.

Mme Nathalie LAMBERT nous informe des décès survenus depuis la précédente A.G. : Mme GROSJEAN, M.TRELON, M. MAINGUET et M. BERNIER ; puis elle donne la parole aux élus présents.

Monsieur CHATELIER, Maire de Meursac, affirme l'utilité de préserver le patrimoine bâti dans nos communes et remercie les associations comme la nôtre ainsi que les efforts faits en informant et en participant à des réalisations de sauvegarde du patrimoine de pays.

Madame Françoise de ROFFIGNAC, Conseillère Départementale, approuve le discours de M. CHATELIER et annonce qu'une participation financière est prévue au sein d'une commission spécialisée dans les coûts de restauration des édifices publics ; cette commission étudiera les projets que les communes lui adresseront.

LECTURE DU COMPTE RENDU de L'A.G. 2019

Mme Nathalie LAMBERT donne la parole à Mme Claudie MINET pour la lecture du compte rendu de l'AG du 3 février 2019 à Gibourne.

Ce compte rendu est approuvé par l'assemblée.

LECTURE DU RAPPORT MORAL

Mme Nathalie LAMBERT reprend la parole et explique son parcours depuis qu'elle a succédé à Mme Jacqueline FORTIN, justifie ses absences par les études qu'elle a suivies, avec succès, à l'Ecole de Chaillot à Paris, pour devenir Architecte du Patrimoine, et nous fait part du rapport moral.

En 2019, notre association MPF 17 comptait 124 adhérents, soit une baisse de 17 adhérents. Parmi nous pourtant, 2 nouveaux adhérents de Talmont.

Elle indique que l'apéritif sera servi dans cette salle, que nous irons ensuite à pied au restaurant tout proche et que, cet après-midi, nous découvrirons le village de Thézac et quelques hameaux.

LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITES

Elle donne la parole à M. Régis BERNET pour la lecture du rapport d'activités. Pendant cette lecture, Mme LAMBERT projette quelques photos prises lors de sorties ou de tenues de stands.

M. Maurice POINSTEAU commente les visites de Gibourne et Bagnizeau après l'A.G. de 2019.

Mme Jacqueline FORTIN nous remémore la journée du 30 avril avec la visite des pigeonniers autour de Landes et de Saint-Jean-d'Angély.

M. Jean-Louis HILLAIREAU parle des sorties de St Rogatien et la Jarne du 28 juin et de Corme-Ecluse le 13 octobre.

LECTURE DU RAPPORT FINANCIER

Puis, c'est à Mme Pierrette MEUNIER de nous faire son rapport financier.

Cette année, elle constate un déficit de 3,51€ entre les recettes 2977€ et les dépenses 2980,51€.

Au 31 décembre 2019, le compte courant s'élevait à 7978,07€.

Après lecture, les trois rapports sont adoptés à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sortants : Mme Nathalie LAMBERT (présidente), Mme Françoise DOUTREUWE, Mme Jacqueline FORTIN, Mme Françoise GROSJEAN et M. Maurice POINSTEAU.

Mme LAMBERT fait appel à de nouveaux candidats. M. Pascal JEANNEAU, nouvel adhérent et menuisier-ébéniste à la retraite, se porte volontaire pour rejoindre le conseil d'administration.

Les membres sortants, tous candidats pour un nouveau mandat, sont réélus à l'unanimité ; M. Pascal JEANNEAU est également élu à l'unanimité.

PROJETS POUR 2020

Les C.A. sont prévus les jeudis 12 mars, 14 mai, 27 août, 12 novembre. Un premier conseil d'administration a eu lieu le 16 janvier 2020.

Les sorties auront lieu aux dates suivantes :

- Dimanche 26 Avril à Gourvillette et Massac.
- Dimanche 7 Juin à Talmont-sur-Gironde et Le Fâ.
- Dimanche 11 Octobre à Saint-Dizant-du-Gua.

Les Journées du Patrimoine de Pays auront lieu les 27 et 28 Juin à Mornac-sur-Seudre.

Les Journées Européennes du Patrimoine des 19 et 20 Septembre se dérouleront dans un site à définir.

Les stands se tiendront aux dates habituelles.

L'idée d'un chantier participatif est à reprendre et à suivre si des travaux sont effectués.

INTERVENTION de M. Omer BAUDRY, de Sablonceaux, avec la présentation d'un diaporama sur "Les cheminées sculptées des maisons paysannes autour de Saujon".

Il s'agit d'art naïf réalisé par des amateurs sur des cheminées de ferme qui sont maintenant pour la plupart à l'abandon ou situées dans des pièces devenues dépendances. Certaines ont été détruites depuis la réalisation de la recherche achevée en 2005.

INTERVENTION de Mme Jacqueline FORTIN à propos d'un célèbre Meursacais qu'elle a connu, Monsieur Paul YVON. Patoisant, il a écrit de nombreux textes ; il se faisait appeler "*le Beurchu*", et se présentait volontiers comme un "*mouton divergent du troupeau de Panurge*".

Il a été fait "Chevalier des Arts et des Lettres".

Sa maison a été rasée, "*On ne retrouve trace de lui qu'au cimetière !*" ajoute Mme FORTIN.

La séance se termine à 12h, suivie de l'apéritif offert par M. Jean-Louis HILLAIREAU.

Nous sommes à l'heure au restaurant "La Table de Meursac" pour un excellent repas digne d'un restaurant gastronomique !

Visite de la commune de Thézac

Le repas terminé, nous partons en voiture vers **Thézac** pour visiter le village. L'église dont la nef a été détruite est imposante avec son clocher carré ; très près, le presbytère a été transformé en logements municipaux. Dans la mairie, située en face de l'église, nous pouvons admirer deux belles cheminées conservées.



La mairie.



Une des deux cheminées de la mairie.



L'église de Thézac.

Chez Fleury, route de Montchamp, nous contemplons une ancienne ferme avec son puits au milieu de la cour.



Ancienne ferme Chez Fleury.

L'Ombrail, ce hameau appartenait autrefois à un seul propriétaire. La maison principale porte la date 1912 ; elle présente une corniche Napoléon III.



*Compte rendu de Claudie MINET-
Photos de Régis Bernet*

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE - Délégation de Charente-Maritime

Sortie du dimanche 26 avril 2020

à

MASSAC et GOURVILLETTE

Promenade préparée par Mmes Jacqueline FORTIN et Claudie MINET,
et Mrs Jean-Louis HILLAIREAU et Maurice POINSTEAU.

Merci à Mme Yvette SICARD pour le précieux prêt de documents.

Il sera demandé 2 euros par personne.

9 H 30 : Rendez-vous place de la salle des fêtes à **MASSAC**.

9 H 45 : Départ rue de la salle des fêtes (four + impasse des puits).

- Le Canton (très belle maison charentaise et son jardin).
- Grand rue. Beau porche avec corniche. Au n°10, inscription et décor floral. Mairie dans un cadre de verdure (avec toilettes publiques propres). En face : impasse des porches (murs en arrondis et porches remarquables).
- Rue du moulin. Elle longe le cours d'eau "Le Briou". Voir l'impasse fleurie et celle du jardinier.
- Rue de l'Église (fermée, car en travaux), voir en face escalier extérieur, puis dans la "Coulée Claire" très ancienne façade de maison avec corniche. Au stop : réservoir d'eau.
- Rue de la prairie, petite maison restaurée (à droite) avec son escalier extérieur.
- Rejoindre la salle des fêtes.

11 H 45 : Départ pour la Gataudière à 3 km. Visite à pied du village.

12 H 30 : Pique-nique à l'aire de Massac, ou cour de la mairie à Gourvillette (en fonction de la météo).

Restaurant : **Auberge des Romarins** à **COUCOUSSAC 05 46 26 64 89**.

Réserver en se présentant de MPF17 avant le 20 avril.

14 H 30 : RDV à la mairie de **GOURVILLETTE** .

- Rue de la croix, puis à droite rue Grandelle, belle maison charentaise. Impasse du logis, beau porche au n°4, rue du logis (murs et chêne). Au n°7, le manoir "Souhait", ancien logis des Merveilleux, voir le portail orné d'une corniche et d'une frise et son pigeonnier carré, percé de lucarnes Louis XIII. A côté, voir maison aux volets bleus avec façade sur le pignon et lucarnes en losange.
- Rue du château d'eau, portail et piliers au n° 8 et 3.
- Derrière la mairie, très belle fontaine de 1908. Une jolie venelle contourne le parc de la mairie.
- RDV à l'église St-Martial pour des explications sur la vie et les traditions à travers les âges à Gourvillette (document de M. Edmond AUDOUIN, daté de 1929, prêté par Mme Yvette SICARD).

2^{ème} partie de la visite :

- Prendre la rue de la croix, puis à gauche rue de Belleville. Rue remarquable par de très beaux murs, portails et portes piétonnes, larmiers, porches, très belles maisons, corniches. Aller jusqu'à "Pique-Russe" et retour.
- Rue de l'ancienne bascule, très belle maison charentaise avec sa frise sur le toit, son escalier central extérieur, et son jardin en "perron", place de la fontaine.
- Rue de la soif, voir le porche avec horloge au-dessus de la porte piétonne.
- Revenir par la rue basse et le "quéreu"
- Fin de la visite vers **18 H**.



Le manoir « Souhait » à Gourvillette.
Photo : Claudie MINET.

Aidez-nous à repérer les petits édifices ruraux de votre village ou de votre commune.
Si vous pensez qu'ils sont dignes d'intérêt, nous pourrions organiser, avec votre concours, une visite.

De même, si vous avez remarqué une restauration particulièrement réussie ou si vous en êtes l'auteur, dites-le nous : quand c'est bien, il faut le dire et le montrer. C'est notre façon d'encourager la protection et la mise en valeur du patrimoine et de complimenter ceux qui y participent.